ÉVÈNEMENT [Transformer en *Acte : compte rendu détaillé*] Passé

L'appel à projets interrégimes et ARS

Santé-Environnement

Mots clés
prévention

Mise à jour de cette page :
29/01/2026

Type d'évènement
Appel à projets

Date
du jeudi 14 avril 2022 - 09:00 à partir de jeudi 14 avril 2022 - 09:00 au vendredi 22 avril 2022 - 16:00 à partir de vendredi 22 avril 2022 - 16:00

Publics :
Professionnels

Lien externe
https://www.carsat-lr.fr/home/partenaires/action-sociale--soutenir-les-projets/...

Personne contact

Perrine
FELIX
Référente projets Action Sociale Santé
perrine.felix@carsat-lr.fr

Organisateur

- CARSAT Languedoc-Roussillon

Les Caisses de retraite et l'Agence régionale de santé s'unissent pour favoriser un vieillissement actif et en bonne santé des seniors en risque de fragilité...

Appel à projets interrégimes et ARS 2022 du 14 au 22 avril 2022 à 16h

L'interrégime regroupé sous l'association Cap Prévention Seniors (Carsat Languedoc-Roussillon, MSA Languedoc, MSA Grand Sud, Ircantec, CNRACL, Camieg et Agirc-Arrco) et l'ARS Occitanie lancent un nouvel appel à projets sur l'année 2022.

L'objectif : s'unir pour agir en faveur d'un vieillissement actif et en bonne santé pour les seniors les plus fragiles, en s'appuyant sur les idées concrètes et innovantes des structures qui œuvrent dans le domaine sanitaire et social ou de la prévention des risques liés au vieillissement sur des territoires prioritaires d'intervention identifiés par l'Observatoire des situations de fragilité de l'Occitanie.

Quels projets sont recherchés ?

L'appel à projets permettra de soutenir des projets sur 3 axes :

- Axe 1 : lien social et innovation
- Axe 2 : recherche opérationnelle
- Axe 3 : actions collectives de prévention.

Avec une attention particulière portée sur des projets innovants dans le processus, dans le service, dans le support de l'action, dans l'organisation, dans la dynamique partenariale :

- qui intègrent la problématique des limites de la mobilité des personnes et proposent des solutions pour y répondre;
- qui anticipent et planifient la suite, « l'après-atelier »;
- qui ciblent un public de jeunes retraités (60 à 69 ans);
- qui s'inscrivent dans la démarche de responsabilité sociétale des organisations (RSO) dans laquelle la Carsat est engagée.

Qui peut répondre ?

Cet appel à projets s'adresse à toutes structures œuvrant dans le domaine de la prévention des risques liés au vieillissement et/ou dans le domaine sanitaire et social et agissant :

- pour les axes 1 et 2, sur l'ensemble de l'Occitanie
- pour les 3 axes, sur les départements 11, 30, 34, 48 et 66.

Les candidatures seront réceptionnées sur l'agence virtuelle PASI du 14 mars au 22 avril 2022 16h.

Découvrez toutes les informations (cahier des

charges, projets financés en 2021, etc.) via ce lien.